



Syndicat National *Force Ouvrière*
des Finances Publiques

Section du Calvados

Caen, le 19 février 2013

Et toujours...le manque d'effectifs!

C.A.P. Mutations B et C du 19 février 2013

(Filière "Gestion publique" - Mouvements au 1er avril 2013)

Les CAP Locales de catégories B et C ont été convoquées le 19 février 2013 pour les mutations au 1^{er} avril 2013.

Une fois de plus, il faut se rendre à l'évidence que le manque cruel d'effectif paralyse les mouvements de personnel. Aucune arrivée de catégorie C, malgré 3 départs et seulement 3 arrivées de catégorie B et le retour de deux collègues promues contrôleur par concours actuellement à l'ENFiP de Lyon. Bien maigre butin, qui de fait, ne permet guère de mouvements locaux.

Une fois de plus, il faut se rendre à l'évidence que les chiffres des effectifs des postes et services qui nous sont communiqués par la direction, bien que justes, ne masquent pas le manque criant d'effectifs dans notre département comme partout ailleurs. Nos postes et services sont exsangues.

Les **représentants FO-DGFIP** connaissent parfaitement les difficultés de leurs collègues au quotidien. C'est pourquoi ils ont été comme d'habitude très attentifs dans l'affectation la plus humaine possible des nouveaux arrivants et la satisfaction des souhaits des collègues du Calvados qui demandaient une mutation interne. Ils se sont attachés à ce que les situations sensibles soient prises en compte.

A cela s'ajoutent les départs en retraite encore nombreux qui vont au fil de l'eau bouleverser des équilibres déjà bien précaires.

Au quotidien les représentants FO-DGFIP continueront de faire tout leur possible pour assister les collègues dans cette période ô combien difficile.

Tableau des Mouvements « C » ⇒ "**ABSTENTION**" des élus FO-DGFIP du personnel

Document non disponible !

Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre contact avec le Secrétaire Départemental FO-DGFIP14 ou demander à recevoir les informations de la section par courriel

Un formulaire est disponible sur le site FO-DGFIP14 à l'adresse suivante:
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/014/> - rubrique "Nous contacter"



Nouvelle obligation faite aux Organisations Syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social »

Tableau des Mouvements « B » ⇒ "**ABSTENTION**" des élus FO-DGFIP du personnel

Document non disponible !

Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre contact avec le Secrétaire Départemental FO-DGFIP14 ou demander à recevoir les informations de la section par courriel

Un formulaire est disponible sur le site FO-DGFIP14 à l'adresse suivante:
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/014/> - rubrique "Nous contacter"



Nouvelle obligation faite aux Organisations Syndicales par la circulaire DGFIP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social »

Les élus FO-DGFIP en C.A.P. locales

Cadre B : Bruno GILBERT – Brigitte LOIR - Patricia PRIOUX
Françoise DIMICOLI- Véronique LESUEUR – Brigitte JAMET

Cadre C : Eric GRANDMOUGIN – Géraldine TANQUEREL – Corinne BRIAND
Philippe BEAUX – Christelle SAINT-GERMAIN – Franck LECALVEZ

Expert Cadre C: Bruno GILBERT, Emerence LEMOIGNE

Pour tout renseignement, appeler notre permanence syndicale
au **02-31-38-34-61** ou adresser un message à : fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr